



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Formation premier secours - Personnels d'intervention

Question écrite n° 43481

Texte de la question

Mme Valérie Oppelt alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque de formation et d'accompagnement adapté des personnels d'intervention (pompiers, policiers, personnels hospitaliers...) aux premiers secours auprès de personnes en situation de handicap psychique. La prise en charge de ces personnes en situation de crise nécessite en effet des précautions particulières et un mode opératoire adapté pour éviter l'aggravation de certaines situations. Par ailleurs, cette préoccupation faisait l'objet de la mesure 12 des assises de la santé mentale qui prévoyait d'amplifier le déploiement des premiers secours en santé mentale PSSM (notamment auprès des jeunes et des enfants). Elle aimerait donc connaître la nature des mesures prévues par le Gouvernement pour pérenniser les préconisations des assises de la santé mentale et renforcer la formation pour les personnels d'intervention.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Oppelt](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43481

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 janvier 2022](#), page 146

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)